

---

# RAPPORT ANNUEL 1997-1998



BUREAU DE GESTION  
DES DÉCHETS  
RADIOACTIFS DE  
FAIBLE ACTIVITÉ

---

## MISSION

Établi en 1982, le Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité (BGDRFA) est chargé d'assumer les responsabilités du gouvernement fédéral dans le domaine de la gestion des déchets radioactifs de faible activité (DRFA) au Canada.

## MANDAT

- régler les problèmes posés par les déchets antérieurs qui relèvent de la compétence fédérale,
- établir, au besoin, un service de paiement par l'utilisateur pour le stockage permanent des DRFA courants,
- répondre aux besoins d'information du grand public au sujet des déchets radioactifs de faible activité.

Énergie atomique du Canada limitée (EACL) administre le Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité conformément à une entente de recouvrement des coûts conclue avec Ressources naturelles Canada, le ministère fédéral qui fournit le financement nécessaire et établit la politique nationale de gestion des DRFA.

## BUREAUX

### ■ Bureau national

1595, Telesat Court, bureau 700  
 Gloucester (Ontario) K1B 5R3  
 Téléphone : (613) 998-9442  
 Télécopieur : (613) 952-0760  
 C. élec. : llrwm@aecl.ca

### ■ Bureau des services sur le terrain

67, rue John, bureau 104  
 Port Hope (Ontario) L1A 2Z4  
 Téléphone : (905) 885-9488  
 Télécopieur : (905) 885-7458  
 C. élec. : llrwmoph@aecl.ca

## TABLE DES MATIÈRES

■ Lettre de transmission .....	1
■ Message du directeur .....	2
■ Rétrospective des activités .....	3
● Programme des déchets antérieurs ....	3
● Programme des déchets courants .....	7
● Programme d'information .....	7
● Gestion administrative et services de soutien .....	8
■ Rétrospective financière .....	9

*Photos en page couverture : En haut à gauche : Bureau d'information publique de Malvern — En haut à droite : quelques membres du Comité directeur du Projet de Malvern — En bas à gauche : Excavation le long du croissant McClure — En bas à droite : Structure de stockage temporaire de l'avenue Passmore*

# LETTRE DE TRANSMISSION

Monsieur D.R. Whelan  
Directeur général  
Direction générale des  
ressources énergétiques  
Ressources naturelles Canada  
580, rue Booth  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0E4

Monsieur P.A. Brown  
Directeur  
Division de l'uranium et  
des déchets radioactifs  
Ressources naturelles Canada  
580, rue Booth  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0E4

Monsieur C.J. Allan  
Directeur général  
Mise au point et  
étude des systèmes  
EACL  
Laboratoires de Chalk River  
Chalk River (Ontario)  
K0J 1J0

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité pour l'exercice terminé le 31 mars 1998.

Ce rapport a été préparé conformément au protocole d'entente conclu entre Énergie, Mines et Ressources Canada, devenu Ressources naturelles Canada (RNCan), et Énergie atomique du Canada limitée au sujet de l'administration du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur par intérim,



R.L. Zelmer, ing., RPP

## MESSAGE DU DIRECTEUR

L'exercice 1997-1998 a su concilier promesses, progrès et changements. Comme le soulignent les prochaines pages du rapport annuel, le BGDRFA a continué d'exploiter les installations et de mettre en oeuvre les programmes établis au cours des années précédentes. Notre attention s'est surtout portée sur nos principaux projets : Malvern, Port Hope, Surrey et l'Itinéraire de transport dans le Nord. Toutefois, par le biais de notre participation au programme de gestion des déchets de l'Agence internationale de l'énergie atomique, nous avons pu apporter certaines contributions techniques ayant pour but d'appuyer l'avancement du domaine et notre participation technique au sein du pays s'est traduite par des interventions adaptées aux différents besoins pendant l'année.

Au fur et à mesure que l'année s'est déroulée, nos espoirs de régler la question du stockage des déchets de Surrey à un site en Alberta se sont accrus. Cependant, cet espoir a été éteint. Le Groupe de travail chargé de la sélection d'un site à Surrey a rapidement réagi et s'est attaqué à la recherche d'autres possibilités. Le Projet de nettoyage de Malvern a toutefois pris fin, clôturant avec succès ce chapitre.

À tous les deux ans, nos collègues internationaux se rencontrent pour examiner et partager les expériences des programmes nationaux dans les domaines de la gestion des déchets radioactifs et de la restauration de l'environnement. Le BGDRFA a participé à ces rencontres à plusieurs occasions, notamment en octobre 1997 lors de notre 15<sup>e</sup> anniversaire.

La rétroaction que j'ai reçue pendant de telles occasions confirme que les démarches entreprises et les progrès accomplis dans le cadre du programme de déchets antérieurs du Canada sont vus d'un oeil favorable et sont dignes d'intérêt pour nos collègues de l'Allemagne, de l'Australie, des États-Unis et d'autres pays. Beaucoup de temps et d'efforts sont nécessaires pour atteindre chaque étape importante dans ce domaine et un tel renforcement positif est apprécié.

Je ne peux conclure sans mentionner les changements de personnel des derniers mois. Plusieurs personnes exceptionnelles se sont tournées vers d'autres défis. Brad Franklin a pris sa retraite après un grand nombre d'années de service en tant qu'agent principal des affaires publiques. Bhajan Dosanjh a terminé son mandat comme directeur de projet auprès du Projet de nettoyage de Malvern. Bob Pollock, notre directeur, a été détaché à Ressources naturelles Canada pour une durée de six mois pour une affectation spéciale puis a décidé de poursuivre d'autres possibilités dans le secteur privé. Les contributions de ces hommes ont grandement profité au Canada. Ils manqueront personnellement et professionnellement à tous ceux parmi nous qui poursuivent le mandat du BGDRFA.

# RÉTROSPECTIVE DES ACTIVITÉS

Le BGDRFA exécute en général ses activités dans le cadre des trois grands programmes suivants :

- Programme des déchets antérieurs
- Programme des déchets courants
- Programme d'information

## PROGRAMME DES DÉCHETS ANTÉRIEURS

Les déchets antérieurs sont des déchets radioactifs de faible activité dont on ne peut plus attribuer la responsabilité au propriétaire initial et dont la gestion n'est plus acceptable. S'il s'agit de déchets dont le gouvernement fédéral assume la responsabilité, leur gestion relève du BGDRFA. Il y a des déchets antérieurs à divers endroits au Canada.

Le Programme des déchets antérieurs a pour but d'exécuter des travaux de nettoyage et de prendre des mesures correctives provisoires qui s'imposent aux endroits qui contiennent des déchets antérieurs, afin de protéger la santé des êtres humains et l'environnement et de construire et d'exploiter des installations provisoires de stockage temporaire avant que des installations de stockage permanent soient disponibles.

Les activités et les réalisations de 1997-1998 liées aux projets de gestion des déchets antérieurs en particulier sont décrites ci-dessous.

### ● Scarborough (Ontario) (Projet de nettoyage de Malvern)

Projet conjoint Canada-Ontario qui vise à terminer le nettoyage du secteur de Malvern, le Projet de nettoyage de Malvern (PNM) a été annoncé en mars 1992. Dans le cadre du projet, on a enlevé de la terre contaminée au radium de plus de 60 propriétés résidentielles et trois propriétés commerciales du quartier de Malvern à Scarborough et réglé ainsi un problème qui préoccupait la collectivité depuis longtemps.

La planification et l'approbation du projet ont été terminées en 1994. L'enlèvement de la terre contaminée et des déchets de faible activité, ainsi que la remise en état des propriétés, se sont déroulés en 1995 et 1996. On a regroupé la terre contaminée dans une structure de stockage temporaire au site industriel voisin de l'avenue Passmore et envoyé les déchets de faible activité pour stockage temporaire aux Laboratoires de Chalk River d'EACL.



La surveillance du site de l'avenue Passmore du PNM se poursuit : les données les plus récentes sont affichées sur place.

Les activités d'entretien du site et de surveillance de l'environnement se sont poursuivies au site de stockage temporaire de l'avenue Passmore et le programme demeurera en vigueur jusqu'à ce que le BGDRFA dispose d'un site de stockage permanent en 1997-1998. Les résultats du programme de surveillance environnementale sont affichés sur les lieux de la structure de stockage temporaire et publiés dans un rapport annuel de surveillance qui est envoyé à la ville de Scarborough et à la bibliothèque communautaire.

En 1997, on a effectué des travaux de surveillance radiologique sur le croissant McClure et dans les rues voisines pour appuyer un projet d'enfouissement de câbles électriques de la ville de Scarborough. Le BGDRFA était présent pour assurer que la terre contaminée était ramassée au cas peu probable où l'on aurait oublié des points de contamination mineure. Ces activités n'ont révélé la présence d'aucune terre contaminée.

### ● Port Hope (Ontario)

C'est au milieu des années 70 que l'on a découvert de la terre et des matériaux de construction contaminés à Port Hope. Comme organisme chargé d'un Groupe de travail fédéral-provincial sur la radioactivité (Groupe de travail F/P), la CCEA a réalisé un programme de nettoyage d'envergure. Les travaux de nettoyage ont été concentrés sur les terrains résidentiels, publics et commerciaux aménagés. Le nettoyage de volumes importants de terre contaminée sur des terrains vacants et des sédiments contaminés du port a été remis à plus tard.

Le BGDRFA a continué de surveiller l'environnement aux principaux sites connus de déchets antérieurs à Port Hope afin d'assurer un certain niveau de gestion et de sécurité à ces endroits, jusqu'à ce qu'une installation de stockage permanent devienne disponible. Initiative conjointe de la ville et du BGDRFA, le Programme de surveillance de la construction (PSC) s'est poursuivi à Port Hope. Le programme permet que les travaux normaux d'aménagement se poursuivent tout en empêchant qu'on utilise par inadvertance la terre contaminée comme remblai autour de bâtiments ou ailleurs. Au cours de l'année, le PSC a reçu une centaine de demandes. Il a fallu nettoyer deux terrains et récupérer 25 m<sup>3</sup> de terre contaminée que l'on a transportée au site de stockage temporaire du prolongement de la rue Pine à Port Hope. On a en outre effectué des relevés et réalisé des travaux de remise en état sur cinq propriétés résidentielles de Port Hope qui ne respectaient pas les critères du Groupe de travail F/P : dans deux cas, il s'agissait de matériaux de construction contaminés. Dans deux autres, il a fallu réduire des concentrations élevées de radon et à un endroit, on a enlevé de la terre contaminée qui se trouvait sous le plancher d'un sous-sol. À la suite de ces activités, toutes les propriétés étaient conformes aux critères du Groupe de travail F/P. Le BGDRFA a continué de fournir de l'appui analytique et technique au *Port Hope Community Health Concerns Committee*, groupe communautaire chargé d'examiner les risques que pose pour la santé la présence de déchets radioactifs de faible activité dans la ville.



*Surveillance environnementale (échantillonnage de l'eau) à Port Hope réalisée au ravin Rollins. La structure de stockage temporaire est visible en arrière-plan.*

## ● Fort McMurray/itinéraire de transport dans le Nord

En 1992, on a trouvé de la terre et des matériaux de construction contaminés par l'uranium sur les lieux d'un entrepôt inutilisé à Fort McMurray, en Alberta. La découverte s'est produite au cours d'un relevé effectué sur le réseau de transport par eau de 2 200 km qu'on a utilisé, des années 30 jusqu'aux années 50, pour transporter du minerai d'uranium de la mine de Port Radium, au Grand lac de l'Ours, dans les Territoires du Nord-Ouest, à Waterways (maintenant Fort McMurray), en Alberta, point de départ du transport ferroviaire à Port Hope (Ontario).

### *Itinéraire de transport dans le Nord*

Les relevés ont révélé la présence d'environ 20 000 m<sup>3</sup> de terre contaminée par l'uranium à 18 endroits le long de l'itinéraire de transport dans le Nord, au nord de Fort McMurray. Les endroits où les gens vivaient tout près de matériaux contaminés ont été nettoyés au cours des relevés. À court terme, il n'est pas nécessaire d'intervenir aux endroits qui restent le long de l'itinéraire de transport dans le Nord, sauf si l'utilisation des terrains change. Les efforts visent maintenant à élaborer, en consultation avec la population des collectivités



*Sawmill Bay : Chargement de barils de terre contaminée à l'uranium sur un Curtiss C-46 qui les transportera à Yellowknife.*

et les dirigeants gouvernementaux, un plan général de nettoyage et de gestion à long terme des déchets qui en découleront tout en continuant d'effectuer les relevés ou les autres travaux nécessaires pour satisfaire aux exigences locales relatives à l'utilisation des terrains.

En 1997, on a réalisé un projet d'enlèvement des déchets à Sawmill Bay, sur le Grand lac de l'Ours. Le projet a consisté à excaver 17 m<sup>3</sup> de déchets radioactifs de faible activité, à transporter les déchets par avion jusqu'à Yellowknife et ensuite par camion jusqu'à l'entrepôt de stockage temporaire des déchets du BGDRFA qu'EACL administre pour le compte du Bureau à ses Laboratoires de Chalk River. Le projet a été financé par le Bureau des sites contaminés d'Affaires indiennes et du Nord Canada et administré par la bande de Déline. Les travailleurs provenaient de la collectivité de Déline et le BGDRFA a assuré la supervision et le contrôle de la sûreté.

On a effectué des relevés pour délimiter les terres contaminées à l'uranium à un site de contamination antérieure par l'uranium dans la réserve de Hay River. Ces relevés ont débouché sur l'établissement d'un plan de remise en état. Ces travaux ont été demandés par Affaires indiennes et du Nord Canada afin que l'on puisse convertir le secteur en parc. Des relevés radiologiques ont été effectués au quai Bushell, près d'Uranium City, à la demande de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) dans le cadre d'une évaluation environnementale. Les relevés ont été cofinancés par le BGDRFA et TPSGC.

### *Fort McMurray*

En 1997, on a continué de surveiller la zone de stockage temporaire qui contient 30 000 m<sup>3</sup> de terre légèrement contaminée déposée à la décharge de Beacons Hill et provenant de travaux de nettoyage réalisés à plusieurs sites locaux depuis 1993. Les résultats ont confirmé que ces déchets n'ont eu aucune incidence défavorable sur l'environnement.

## ● Surrey (Colombie-Britannique)

Il y a environ 4 000 m<sup>3</sup> de terre et de scories contaminées sur deux terrains industriels de Surrey, en Colombie-Britannique. Le principal contaminant radioactif est le thorium, contenu dans du minerai de niobium importé au cours des années 70 et qui est demeuré dans les scories à la suite de l'extraction. En raison des travaux de nettoyage effectués au cours des années 80, on a stocké provisoirement les matériaux aux deux sites en attendant le stockage permanent.

Le ministre de RNCan a créé le Groupe de travail chargé de la sélection d'un site à Surrey (GTSSS) et l'a chargé de trouver un site de stockage permanent. Le groupe a annoncé publiquement en 1997 le site de stockage permanent qu'il recommandait en Alberta. Le BGDRFA a continué de fournir un appui administratif et technique au GTSSS.

La non-disponibilité du site de stockage permanent désigné a retardé les activités de stockage permanent des déchets en question. Les travaux de caractérisation des déchets visant à déterminer si d'autres activités de nettoyage s'imposaient au site d'Anvil Way ont été terminés. On a rédigé les caractéristiques techniques du nettoyage en fonction des résultats de relevés effectués sur le terrain. Un entrepreneur a été choisi et il exécutera, au cours du prochain exercice, d'autres travaux de nettoyage déterminés à la suite de la caractérisation des déchets susmentionnés. Il regroupera aussi sur place les déchets ainsi produits. Les plans de nettoyage ont fait l'objet de discussions avec les organismes de réglementation, qui les ont acceptés.

## ● Sites non spécifiques

### *Nettoyages d'envergure limitée*

Outre le nettoyage des principaux sites contenant des déchets antérieurs, le BGDRFA entreprend aussi, au besoin, des travaux d'envergure limitée pour nettoyer des déchets antérieurs. Ces travaux portent habituellement sur des bâtiments qui ont déjà servi à l'industrie du radium et comprennent aussi des nettoyages de vieux stocks de cadrans au radium ou de faibles volumes de terre ou de matériaux de construction contaminés. Ces travaux sont exécutés en grande partie dans le cadre d'un programme de collaboration avec la CCEA, qui vise à localiser et à recueillir des stocks de matériaux contenant du radium. Dans nombre de cas, la contamination de ces installations par le radium varie de mineure à générale.

Au cours de l'année, on a nettoyé des matériaux contenant du radium à Toronto, à un ancien atelier de réparation d'instruments. On a aussi nettoyé de l'uranium épuisé à un parc à ferraille de Laval et évalué la contamination à une ancienne usine de récupération du radium au nord de Toronto. Cette évaluation s'imposait en raison de plans qui visent à transformer le site en zone de conservation.

### *Mise au point*

On a effectué des travaux de mise au point des techniques de caractérisation des sites aux fins de la remise en état de l'environnement. Ces travaux s'inscrivaient aussi dans le cadre d'un projet de recherche coordonné réalisé sous les auspices de l'Agence internationale de l'énergie atomique à Vienne.



*Travaux de forage au site d'Anvil Way qui fourniront d'autres données sur la caractérisation des déchets.*



### *Installation centrale de stockage temporaire du BGDRFA*

On transfère périodiquement à une installation de stockage temporaire du BGDRFA, qui se trouve aux Laboratoires de Chalk River d'EACL, des déchets provenant de travaux de nettoyage d'envergure limitée et de faibles quantités de matériaux nécessitant un permis de la CCEA qui proviennent de certains des autres sites importants. L'installation comporte deux bâtiments bardés de métal, dont un a été construit en 1984 et l'autre, en 1990. Ces bâtiments servent d'entrepôts de stockage temporaire. Il faudra probablement agrandir l'espace de stockage temporaire d'ici à deux ou trois ans. On a évalué les aspects techniques et financiers de diverses solutions d'agrandissement de la capacité de stockage temporaire. En 1997, 29 m<sup>3</sup> de matériaux ont été expédiés à l'installation de stockage temporaire, ce qui a porté à 584 m<sup>3</sup> le volume total des stocks.

### *PROGRAMME DES DÉCHETS COURANTS*

---

Les déchets courants sont des déchets radioactifs de faible activité produits par les activités d'exploitation d'entreprises actives. Les producteurs de ces déchets doivent donc en assurer la gestion et le stockage permanent.

Le Programme des déchets courants vise à fournir à RNCAN une analyse détaillée des besoins nationaux en services et installations de stockage permanent, ainsi que des évaluations et des conseils techniques en vue de l'élaboration de politiques et de stratégies nationales de stockage permanent des déchets en question.

Au cours de l'exercice 1997-1998, le BGDRFA a continué de fournir des analyses techniques à RNCAN afin d'appuyer la mise en œuvre du cadre stratégique de gestion des déchets radioactifs.

Les efforts déployés par le BGDRFA afin d'appuyer RNCAN en ce qui concerne le stockage permanent des déchets antérieurs s'inscrivent aussi dans le cadre du Programme des déchets courants. À cet égard, des membres du personnel du BGDRFA ont participé aux travaux du groupe fédéral de négociation sur le projet proposé de Deep River et fourni au ministère des données techniques, des renseignements et un soutien en communications dans le cadre de discussions qui se sont poursuivies avec les conseils municipaux de la ville de Deep River et du canton de Hope.

### *PROGRAMME D'INFORMATION*

---

Le Programme d'information vise à fournir de l'information générale sur la gestion des déchets radioactifs de faible activité et à exécuter des activités de communication pour appuyer des projets précis qui ont trait aux déchets antérieurs.

Le BGDRFA a répondu par écrit à environ 500 demandes d'information de la population au sujet de propriétés à Port Hope, Elliot Lake et ailleurs dans le sud de l'Ontario.

Le Bureau des services sur le terrain de Port Hope a en outre reçu de 30 à 50 demandes de renseignements généraux de la population de la région. Le bureau local a répondu aux demandes ou les a transmises au bureau national à Ottawa pour qu'il se charge du suivi.

En ce qui concerne le Projet de nettoyage de Malvern (PNM), le bureau du projet a fourni de l'information à la ville de Scarborough et à la population pour appuyer des transactions immobilières réelles. Il a aussi répondu à des demandes de renseignements découlant des travaux exécutés sur des propriétés résidentielles du croissant McClure.

Les activités de communications le long de l'itinéraire de transport dans le Nord ont visé avant tout à communiquer à la collectivité de Déline les résultats de l'évaluation environnementale et les plans de nettoyage de Sawmill Bay. On a effectué des présentations. En 1997, la collectivité de Déline s'est dite inquiète des retombées de l'ancienne mine d'uranium et des activités de transport. Le BGDRFA a fourni un appui technique aux Affaires indiennes et du Nord Canada, à Ressources naturelles Canada et à Santé Canada au cours de leurs discussions avec la collectivité.

La production de documents techniques et leur présentation au cours de conférences scientifiques constituent un autre volet du Programme d'information. On a publié cinq communications au cours de l'exercice.

### ***GESTION ADMINISTRATIVE ET SERVICES DE SOUTIEN***

Énergie atomique du Canada limitée (EACL) administre le BGDRFA conformément à une entente de recouvrement des coûts conclue avec Ressources naturelles Canada (RNCan), le ministère fédéral qui fournit le financement et établit la politique nationale de gestion des déchets radioactifs. Sur le plan administratif, le BGDRFA est une division du secteur Mise au point et étude des systèmes d'EACL. Le BGDRFA fonctionne comme une organisation axée sur la gestion de projet et dotée d'un effectif restreint.

Le BGDRFA participe périodiquement aux programmes d'EACL dans les domaines de la santé, de la sûreté et de l'environnement, ainsi que de l'assurance qualité, afin de démontrer qu'il y a conformité aux exigences et de maintenir et d'améliorer la qualité de son travail. Les activités du Bureau se sont déroulées de façon entièrement conforme aux exigences des quatre permis de la CCEA qui relèvent de la compétence du BGDRFA à l'égard des sites à Port Hope et de projets particuliers et d'activités réalisés ailleurs au Canada.

**TABEAU 3 : LISTE DU PERSONNEL DU BGDRFA (31 MARS 1998)**

<i>Poste</i>	<i>Titulaire</i>
<b>BUREAU NATIONAL (OTTAWA)</b>	
Directeur	R.W. (Bob) Pollock
Adjointe administrative	L.D. (Lorraine) Delaney
Adjointe administrative	T.A. (Tina) Valentonis
Adjointe de bureau	M.I. (Monique) Rhéaume
Analyste financière <sup>(1)</sup>	S.E. (Sylvie) Beauchamp
Directeur, Programme technique :	
- Projets spéciaux	PL. (Pab) De
- Ingénierie et Exploitation	B.L. (Bob) Zelmer
Spécialiste technique	R.C. (Bob) Barker
Directeur, Services sur le terrain	B.A. (Barry) McCallum
<b>BUREAU DES SERVICES SUR LE TERRAIN DE PORT HOPE</b>	
Spécialiste scientifique	C.H. (Chris) Clement
Superviseur technique	M.J. (Mark) Gardiner
Adjointe administrative (t. p.)	S.A. (Sharon) Pickering
Analyste technique	D.M. (Dale) Kuffman
Analyste technique	E.P. (Ted) Bowden
Analyste technique	S.L. (Susanne) Ledgard
<b>PROJET DE STOCKAGE PERMANENT DE SURREY</b>	
Directeur de projet	B.S. (Bhajan) Dossanjh
<i>(1) Détachée des Finances d'EACL</i>	

# RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE

## GÉNÉRALITÉS

RNCan vire à EACL, conformément à une entente de recouvrement des coûts (protocole d'entente), des fonds pour le fonctionnement du BGDRA. Le Plan commercial annuel que le BGDRA soumet à l'approbation de RNCan avant le début de chaque exercice est le principal document de planification. Le Plan commercial indique les priorités de RNCan dont il est possible de tenir compte sans dépasser les fonds disponibles. Les priorités sont modifiées au cours de l'année dans le cadre de revues trimestrielles organisées entre le personnel du BGDRA et celui de la Direction générale des ressources énergétiques de RNCan.

Les livres comptables et le système d'information et de contrôle financiers du BGDRA sont conformes aux politiques et aux moyens de contrôle financier d'EACL. Ils garantissent raisonnablement que des renseignements financiers fiables et précis peuvent s'obtenir rapidement. Les états financiers faisant partie du Rapport annuel présentent fidèlement la situation financière et les résultats des activités du BGDRA au 31 mars 1998.

Dans les paragraphes qui suivent, on compare les dépenses réelles au Plan commercial et présente un sommaire des dépenses par grand programme.

### ■ Dépenses réelles par rapport au Plan commercial - Financement de RNCan

Au cours de l'exercice 1997-1998, les activités ont été regroupées dans trois grands programmes du BGDRA, soit :

- *Déchets antérieurs*
- *Déchets courants*
- *Information*

Ce regroupement illustre les trois secteurs distincts du mandat du BGDRA et a été adopté dans le compte rendu des progrès réalisés présenté dans la Rétrospective des activités du présent Rapport annuel. Les frais généraux qui ne peuvent être attribués directement à un des trois programmes sont indiqués à la rubrique Gestion administrative et Services de soutien.

Le tableau 1 présente le sommaire financier du financement reçu de RNCan en 1997-1998, qui est illustré par le graphique de la figure 1.

Le budget de base approuvé était de 3,0 millions de dollars, y compris une affectation de 1,0 million réservé au projet de stockage permanent à Surrey, en Colombie-Britannique. Au cours de l'année, lorsqu'il est devenu évident qu'on ne disposerait pas d'un site de stockage temporaire des déchets de Surrey, sur les conseils de RNCan, le budget a été ramené de 3,0 millions de dollars au budget de base de 2,0 millions. Le budget de base approuvé à la fin de l'exercice était donc de 2,0 millions de dollars.

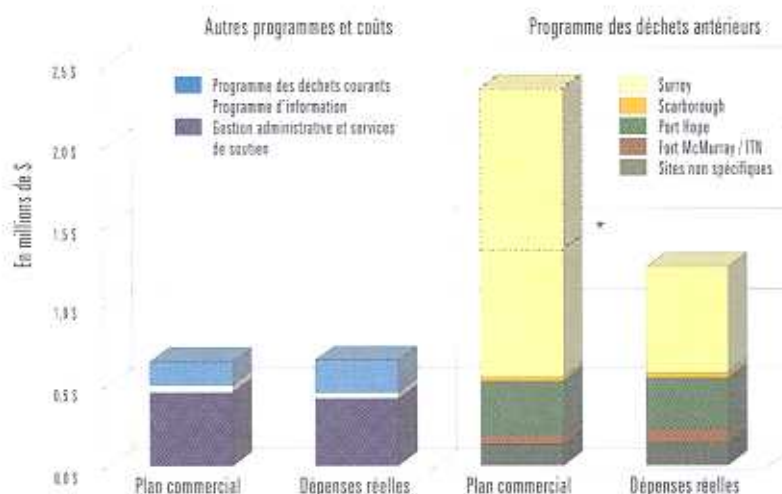
*Tableau 1: Sommaire financier 1997-1998 - Financement de RNCan (en millions de dollars)*

<i>Grands programmes</i>	<i>Plan commercial</i>	<i>Dépenses</i>
<b>1. Programme des déchets antérieurs</b>		
- Scarborough (Projet de nettoyage de Malvern)	0,030	0,035
- Port Hope	0,330	0,314
- Surrey	1,800	0,669
- Fort McMurray/Itinéraire de transport dans le Nord	0,060	0,094
- Sites non spécifiques	0,135	0,137
<b>Somme partielle - Programme des déchets antérieurs</b>	<b>2,355</b>	<b>1,250</b>
<b>2. Programme des déchets courants</b>	0,143	0,205
<b>3. Programme d'information</b>	0,840	0,032
<b>4. Gestion administrative et services de soutien</b>	0,462	0,421
<b>TOTAL - FINANCEMENT RNCan</b>	<b>3,000*</b>	<b>1,988**</b>

\* Le financement d'un million de dollars réservé au Projet de Surrey n'a pas été autorisé en raison de la non-disponibilité d'un site convenable de stockage temporaire des déchets en cause.

\*\* Le montant non dépensé de 92 K \$ du budget approuvé de 2,0 millions de dollars représente des travaux reportés à Surrey. Ce montant a été reporté à l'exercice 1998-1999 et sera réaffecté au projet de stockage temporaire de Surrey.

Les dépenses des projets ont en général été conformes aux estimations initiales. On peut voir que plus de 80 % des fonds provenant de RNCan ont servi à appuyer directement des projets liés aux déchets antérieurs, ce qui démontre les priorités toujours importantes accordées aux travaux de nettoyage des déchets antérieurs et de remise en état.

*Figure 1 : Sommaire du financement 1997-1998 de RNCan*

\* Le montant indiqué par les pointillés représente un financement d'un million de dollars réservé spécifiquement au Projet de Surrey, qui a été approuvé au début, mais qui n'a pas été autorisé par la suite en raison de la non-disponibilité d'un site de stockage temporaire des déchets en cause.

## ■ Dépenses totales du BGDRA

Outre le financement de RNCan, le BGDRA a reçu aussi de l'argent d'autres sources en mode de recouvrement des coûts. Ces sommes, qui totalisaient 0,275 million de dollars, provenaient des sources suivantes :

- 0,071 million de dollars du gouvernement de l'Ontario dans le cadre d'une entente de partage des coûts du Projet de nettoyage de Malvern conclue entre l'Ontario et le Canada.
- 0,072 million de dollars d'Affaires indiennes et du Nord Canada qui représente la part payée par le ministère des coûts de nettoyage de sites non résidentiels contenant des déchets antérieurs aux Territoires du Nord-Ouest.
- 0,132 million de dollars provenant d'autres activités réalisées en mode de recouvrement des coûts. Ces travaux ont représenté l'équivalent de 410 heures-personnes de frais généraux recouverts pour le personnel du Bureau des services sur le terrain de Port Hope.

Le tableau 2 indique les dépenses totales du BGDRA en 1997-1998, ce qui inclut le financement de RNCan (tableau 1) et les coûts recouverts d'autres sources indiquées ci-dessus.

*Tableau 2: Dépenses du BGDRA en 1997-1998 (en millions de dollars)*

<i>Grands programmes</i>	<i>Financement de RNCan</i>	<i>Recouvrement de coûts de sources autres que RNCan</i>	<i>Dépenses totales</i>
<b>1. Programme des déchets antérieurs</b>			
- Scarborough (Projet de nettoyage de Malvern)	0,035	0,071	0,106
- Port Hope	0,314		0,314
- Surrey	0,669		0,669
- Fort McMurray/Itinéraire de transport dans le Nord	0,094	0,072	0,166
- Sites non spécifiques	0,137		0,137
- Recouvrement des coûts		0,132	0,132
<b>Somme partielle - Programme des déchets antérieurs</b>	<b>1,250</b>	<b>0,275</b>	<b>1,525</b>
<b>2. Programme des déchets courants</b>	0,205		0,205
<b>3. Programme d'information</b>	0,032		0,032
<b>4. Gestion administrative et services de soutien</b>	0,421		0,421
<b>TOTAL</b>	<b>1,908</b>	<b>0,275</b>	<b>2,183</b>

Dans l'ensemble, la collaboration continue entre le personnel du BGDRA et celui de la Division de l'uranium et des déchets radioactifs de RNCan a permis de suivre une démarche flexible et rentable lorsqu'il a été question de changer des priorités. Le financement d'autres sources a aussi aidé à poursuivre les travaux. Au cours de la plupart des années d'existence du BGDRA, la solution des problèmes techniques et sociaux nécessaires pour entreprendre des projets à des sites contenant des déchets antérieurs a contrôlé les calendriers d'exécution.

## ■ Comparaison des dépenses de l'exercice 1997-1998 à celles des années précédentes- Financement de RNCan et du Conseil du Trésor

Le tableau 3 présente une comparaison entre les dépenses réelles et le financement approuvé au cours des cinq derniers exercices, soit de 1993-1994 à 1997-1998. La figure 2 présente une illustration graphique.

Il convient de signaler que depuis l'exercice 1995-1996, les coûts de la gestion administrative et des services de soutien ont diminué considérablement puisqu'on a imputé directement à ces projets, plutôt qu'au compte des frais généraux du BGDRA, le temps du personnel du Bureau national du BGDRA qui pouvait être raisonnablement attribué à des projets en particulier. On a ainsi pu présenter un tableau plus juste des coûts des projets et des frais généraux. En outre, les coûts nécessaires pour se conformer aux engagements découlant des permis de la CCEA, d'accords légaux et d'autres obligations sont imputés directement aux projets pertinents de gestion des déchets antérieurs depuis l'exercice 1995-1996.

**Tableau 3 : Dépenses réelles du BGDRA par rapport au financement approuvé de RNCan et du Conseil du Trésor de 1993-1994 à 1997-1998 (en millions de dollars)**

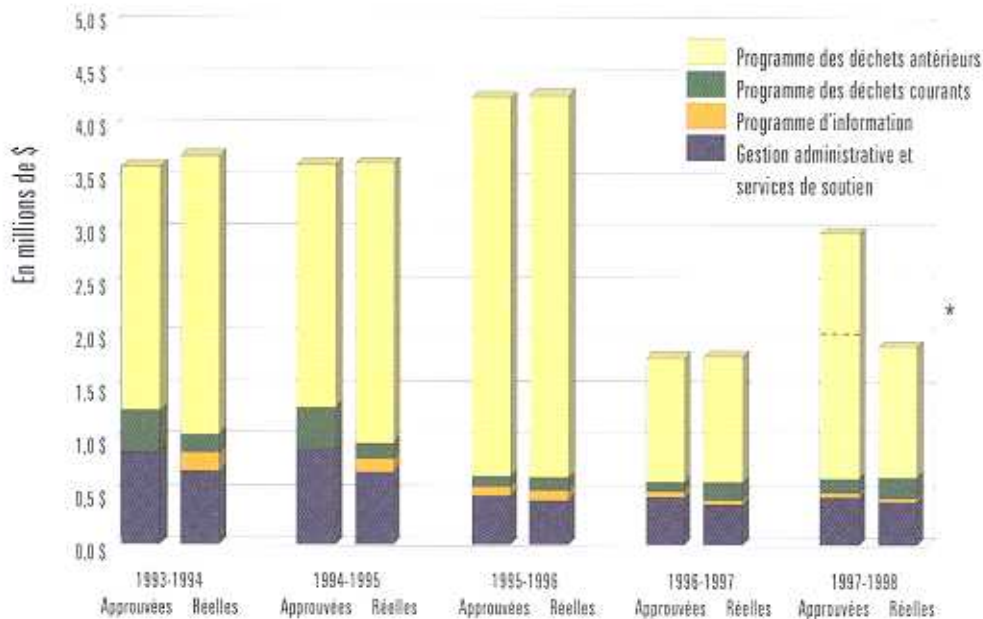
Grands programmes	1993-1994		1994-1995		1995-1996		1996-1997		1997-1998	
	C.T.	App. réelle*	C.T.	App. réelle	RNCan	App. réelle	RNCan	App. réelle	RNCan	App. réelle
<b>1. Programme des déchets antérieurs</b>										
- Scarborough	1,300	0,417	1,300	0,985	2,125	2,544	0,219	0,211	0,030	0,035
- Port Hope	0,500	0,064	0,000	0,372	0,425	0,470	0,331	0,326	0,330	0,314
- Surrey	0,000	0,116	0,000	0,197	0,365	0,301	0,260	0,426	1,800	0,669
- Fort McMurray/Itinéraire de transport dans le Nord	0,000	1,728	0,000	0,433	0,245	0,252	0,160	0,092	0,060	0,094
- Sites non spécifiques	0,250	0,352	0,250	0,695	0,170	0,101	0,120	0,150	0,135	0,137
<b>Somme partielle: Programme des déchets antérieurs</b>	<b>2,050</b>	<b>2,677</b>	<b>1,550</b>	<b>2,682</b>	<b>3,330</b>	<b>3,668</b>	<b>1,090</b>	<b>1,205</b>	<b>2,355</b>	<b>1,250</b>
<b>2. Programme des déchets courants</b>	0,400	0,172	0,400	0,143	0,110	0,122	0,090	0,165	0,143	0,205
<b>3. Programme d'information</b>	0,000	0,174	0,000	0,139	0,090	0,100	0,060	0,044	0,040	0,032
<b>4. Gestion administrative et services de soutien</b>	0,899	0,714	0,916	0,699	0,470	0,429	0,460	0,397	0,462	0,421
<b>TOTAL - APPROBATION INITIALE DU CONSEIL DU TRÉSOR/ DE RNCan</b>	<b>3,349</b>	<b>3,737</b>	<b>2,866</b>	<b>3,664</b>	<b>4,000</b>	<b>4,319</b>	<b>1,700</b>	<b>1,811</b>	<b>3,000</b>	<b>1,908</b>
<b>Programme subséquent de réduction des coûts dans toute l'administration fédérale</b>	(0,200)		(0,200)							
<b>Somme partielle: budget initial</b>	<b>3,149</b>		<b>2,666</b>		<b>4,000</b>		<b>1,700</b>		<b>3,000</b>	<b>1,908</b>
<b>RNCan - financement supplémentaire</b>	0,495		0,995		0,300		0,100		(1,000)**	
<b>TOTAL</b>	<b>3,644</b>	<b>3,737</b>	<b>3,661</b>	<b>3,664</b>	<b>4,300</b>	<b>4,319</b>	<b>1,800</b>	<b>1,811</b>	<b>2,000**</b>	<b>1,908</b>

\* L'approbation du financement de cinq ans par le Conseil du Trésor s'est terminée au cours de l'exercice 1994-1995.

\*\* Le financement d'un million de dollars réservé au Projet de Surrey n'a pas été autorisé en raison de la non-disponibilité d'un site de stockage permanent des déchets en cause.

Les réductions découlant de l'Examen des programmes réalisé par le gouvernement et qui a débouché sur un budget de base de deux millions de dollars par année sont mises en œuvre depuis l'exercice 1995-1996. Un budget de 2,125 millions de dollars a toutefois été autorisé au cours de l'exercice 1995-1996 pour terminer le Projet de nettoyage de Malvern. Les projets courants de surveillance de l'environnement et de la construction, en particulier à Port Hope, englobent une partie importante du budget de base de deux millions de dollars. C'est pourquoi on compte de plus en plus sur du financement particulier des projets, même d'envergure relativement restreinte, pour que les projets de nettoyage avancent lorsqu'il se présente des possibilités.

*Figure 2 : Dépenses réelles du BGDRA comparativement au financement approuvé de RNCan et du Conseil du Trésor de 1993-1994 à 1997-1998*



\* NOTE : En 1997-1998, le montant indiqué par les pointillés représente un financement d'un million de dollars réservé au Projet de Surrey, qui a été approuvé au début mais n'a pas été autorisé par la suite en raison de la non-disponibilité d'un site de stockage temporaire des déchets en cause.